

Une nouvelle industrie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gêve, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50

ETRANGER: Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Une nouvelle industrie.

Nous savions qu'il existait à Paris des écorcheurs de lapins, des ramasseurs de bouts de cigares, des marchands de mouton pour oiseaux et une foule d'autres petits métiers qui font végéter tant bien que mal, dans la grande capitale, bon nombre de pauvres gens.

Mais, il est une industrie dont nous n'aurions jamais soupçonné l'existence jusqu'à ces derniers temps: c'est celle des *rallongeurs de romans*.

Ne riez pas! car cela est très vrai. Vous croyez posséder, par exemple, dans votre bibliothèque, quelques volumes de votre auteur favori, vous pensez avoir là les originaux de ses œuvres, eh bien, détrompez-vous! car vous ne possédez peut-être que des œuvres *rallongées* de cet auteur.

Je vais, en quelques mots, vous expliquer le secret de cet honorable métier:

Vous savez que l'on peut se procurer, soit dans les kiosques à journaux, soit chez certains libraires, une quantité de romans en vogue, romans à sensation, pour la plupart malsains, qui paraissent par fascicules illustrés ou par livraisons, à 10 ou 50 centimes. Vous allez chaque semaine chercher au kiosque la suite de votre roman et, en fin de compte, vous avez au bout de l'année l'ouvrage complet qui, une fois bien relié, formera un riche volume, et vous aurez de plus la satisfaction d'avoir fait là une dépense qui a passé presque inaperçue à votre bourse.

Je ne veux pas indiquer ici toutes les œuvres qui ont été publiées de cette manière, cela me porterait trop loin; qu'il me suffise de citer les romanciers les plus en vogue, Dumas, Féval, Sue, de Montépin, Mary, etc., etc.

Eh bien, les *rallongeurs de romans* ne vendant les ouvrages qu'en livraisons ou fascicules contenant un certain nombre de pages déterminé, leurs bénéfices consistent donc à faire des dits ouvrages le plus grand nombre de pages possible, ce qui augmentera en conséquence d'autant le nombre des fascicules et livraisons.

Et c'est pourquoi ils *rallongent* les œuvres qui leur sont confiées.

Ainsi, je suppose qu'il est dit dans l'*original* d'un roman quelconque:

« Le comte monta au troisième étage et sonna. »

Avec cette simple phrase, nos *rallongeurs* feront toute une page et diront, par exemple:

Un gai soleil de juin égayait l'avenue. Il était près de midi lorsque le comte arriva devant la maison de la rue Drouot.

Une pensée subite lui étant venue à l'esprit, il s'arrêta un instant, comme pour réfléchir, puis soudain, jetant au loin son cigare, il franchit résolument la cour et allant droit à la concierge, il demanda:

— M. Hector de Bornier est-il chez lui en ce moment?

— Oui! lui répondit aussitôt une voix sortant de la loge; M. de Bornier est allé ce matin faire sa promenade habituelle au bois de Boulogne et il n'y a que quelques instants qu'il vient de rentrer; vous

le trouverez donc certainement chez lui, monsieur. C'est au troisième.

— Bien! merci! je sais!

Le comte glissa à la concierge une pièce de monnaie et s'engagea dans la rampe.

Les escaliers de cette maison étaient recouverts de tapis magnifiques maintenus par des tringles finement argentées; le métal habilement ciselé des balustres à pommeaux dorés, les plafonds, les murs de la montée décorés de peintures à fresques, tout cela ajouté au silence solennel qui régnait dans la maison, fit sur le comte une favorable impression.

Arrivé au corridor du second étage, éclairé par une grande fenêtre donnant sur la cour intérieure, le comte ne put s'empêcher de lire discrètement les diverses petites plaques émaillées disposées aux portes des appartements et qui indiquaient le nom de leurs locataires. C'était là, d'abord Mlle de Longeroix, une vieille rentière fort riche, vivant seule avec deux domestiques; plus loin, M. de Gardiol, colonel en retraite, avec sa femme; un heureux couple, ayant deux filles charmantes mariées depuis longtemps, l'une à un capitaine de génie en garnison à Grenoble et l'autre à un lieutenant de la marine à Rochefort.

Puis, tout au fond de ce vaste corridor, il lut: M. Montluçon, ancien négociant, qui avait fait fortune dans la quincaillerie en province et venait passer quelques mois à Paris, dans le seul but, disait-on, de surveiller un peu de plus près son héritier, un neveu qui menait, paraît-il, dans la grande ville, une vie des plus aventureuses.

Le comte se disposait à poursuivre lorsqu'il entendit sonner midi à l'horloge d'un salon.

Diable! se dit-il, je m'amuse là et j'allais oublier M. de Bornier. C'est exactement midi, l'heure de notre rendez-vous, fit-il en tirant sa montre, montons donc trouver notre homme!

Les escaliers qui conduisaient du second au troisième, les murs, les plafonds, les balustres n'étaient pas moins riches que ceux de l'étage inférieur. Le comte ne prit cependant pas la peine d'admirer tout ce luxe, tous ces détails. Il gravit la montée et, tout au haut, se trouva en face d'une porte à panneaux richement sculptés.

Il lut sur une plaque jaune fixée à droite:

« M. Hector de Bornier, docteur-médecin. »

— C'est bien cela! dit-il.

Alors, d'une main quelque peu tremblante, il saisit la poignée de la sonnette et aussitôt des pas se firent entendre dans l'appartement....

Ce n'est pas plus malin que cela! ***

NOTES HISTORIQUES

Conditions sociales en Suisse, avant la Révolution helvétique.

— Entravés de diverses manières, le commerce et l'industrie languissaient; les paysans succombaient sous les droits féodaux, dîmes, cens, lods (droit de mutation), corvées, homgeld; découragés et manquant d'instruction, ils ne faisaient guère d'efforts pour sortir de la routine.

Citadins et campagnards avaient la manie des titres et des fonctions, lesquelles, peu rétribuées, faisaient perdre beaucoup de temps et contribuaient à entretenir le goût des procès. Il y avait dans le Pays-de-Vaud, pour cent seize mille habitants (recensement en 1761), environ quatre cents tribunaux et trois mille fonctionnaires judiciaires. Les villes, à quelques ex-

ceptions près, étaient peu prospères. Le service étranger, avec ses levées fréquentes et nombreuses, avait décimé la population, qui demeurait stagnante là où elle n'était pas en décroissance; la ville de Lausanne, par exemple, était tombée de 12,000 à 10,000, puis à 8,000 habitants.

(Hist. de la nation suisse, par B. van Muyden.)

L'outillage dans l'industrie américaine.

Une enquête faite récemment par M. Levasseur, membre de l'Institut de France, sur l'industrie américaine, nous donne sur celle-ci de très intéressants détails. On peut en conclure tout d'abord que la productivité industrielle est plus forte aux Etats-Unis que dans beaucoup de pays de l'Europe.

« Il y a aux Etats-Unis, dit M. Levasseur, une tendance générale à faire grand et c'est sur ce type que s'organisent la plupart des entreprises nouvelles. La concentration industrielle est à l'ordre du jour dans le monde civilisé; nulle part peut-être elle ne se produit avec plus d'intensité qu'en Amérique. C'est la loi économique du moindre effort qui pousse les manufacturiers à produire beaucoup, afin de produire à bon marché en augmentant la puissance de l'outillage, en réduisant proportionnellement les frais généraux, en réunissant les avantages de la division du travail et ceux de l'unité de direction. »

L'auteur de l'enquête que nous résumons nous apprend que, lorsqu'il visita pour la première fois l'Amérique, on lui montra à Lowell, dans la manufacture dite « Merrimack mills », une ouvrière qui conduisait sept métiers, quatre devant elle et trois derrière. Quand, de retour en France, il parla de ce fait à des industriels, ceux-ci refusèrent de le croire.

La réalité était pourtant plus extraordinaire encore. Pendant son second séjour en Amérique (1893), l'auteur vit en effet dans le même établissement un grand atelier où la moitié au moins des ouvrières tenaient chacune huit métiers, quatre par devant et quatre par derrière. Et il retrouva la même organisation dans plusieurs fabriques. On peut s'assurer du fait, d'ailleurs, en ouvrant l'enquête que le commissaire du travail des Etats-Unis a publiée, il y a peu d'années, sur les industries textiles et où l'on voit que dans un des établissements étudiés 15 ouvrières tenaient chacune quatre métiers, 17 ouvrières cinq métiers, 126 ouvrières six métiers, une ouvrière sept métiers et 18 ouvrières huit métiers.

La bataille de Valmy.

Origine des deux expressions populaires: « Tomber sur son Prussien » et « As-tu vu la lune? »

M Adolphe Dubois-Huguenin, à la Chaux-de-Fonds, a raconté d'une façon fort originale, d'après un récit humoristique sur l'invasion des Prussiens en France, en 1792, quelques épisodes de la bataille de Valmy. Nous tirons de ce récit divers fragments qui nous expliquent, en termes un peu crus, il est vrai, l'origine sans doute peu connue de deux expressions populaires employées très fréquemment dans la conversation familière. — Mais laissons parler le narrateur:

Les Prussiens, sous les ordres de Brunswick, envahissaient la France. Ils occupaient la